

Objectifs et enjeux du développement de la filière bois-énergie en Normandie

Production d'énergie renouvelable à partir de bois

L'objet statutaire de l'association est la valorisation énergétique et agronomique de la biomasse. Ainsi, depuis plus de 30 ans, Biomasse Normandie s'implique sur la région Normandie pour diffuser les bonnes pratiques (maîtrise de l'énergie, isolation...) et promouvoir l'usage du bois-énergie.

Plus d'informations :



18 rue d'Armor
14000 CAEN
Tél. : 02 31 34 24 88
info@biomasse-normandie.org
www.biomasse-normandie.org

Partenaires techniques
et financiers :



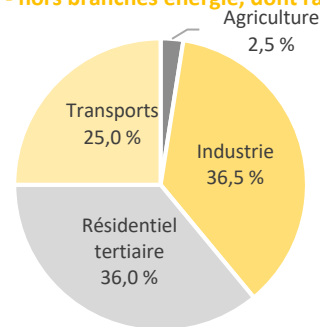
● Consommation d'énergie en Normandie

La consommation d'énergie finale en Normandie s'élève à 127 000 GWh en 2014. La Région se caractérise ainsi par une consommation annuelle d'énergie par habitant sensiblement supérieure à la moyenne nationale : 38,4 MWh/hab./an contre 23,2 au niveau national. Cette particularité est principalement liée à la présence d'industries fortement consommatrices d'énergie primaire, implantées en particulier le long de la vallée de la Seine.

La Normandie réunit cinq départements représentant des territoires aux profils énergétiques sensiblement différents même si, comme à l'échelle nationale, plus d'un tiers des consommations sont liées au secteur résidentiel et tertiaire. Cette prédominance justifie le renforcement de l'action d'animation de l'Espace Info-Énergie auprès du grand public sur la rénovation énergétique des bâtiments et sur l'accompagnement du dispositif mis en place par la Région au travers des "Chèques éco-énergie Normandie" ainsi qu'auprès des copropriétés, notamment dans les pôles urbains.

La Normandie dispose d'un Observatoire de l'énergie et du climat (ORECAN) dont l'objectif est de suivre l'évolution des consommations, la production d'énergies renouvelables et les émissions de gaz à effet de serre. L'animation de cet Observatoire, outil de suivi des SRCAE et du futur SRADDET, a été confiée à Biomasse Normandie et à ATMO Normandie, et bénéficie d'un financement ADEME/Région Normandie/Europe (FEDER). Cet outil est au service des territoires pour les accompagner dans la transition énergétique.

Répartition de la consommation d'énergie par secteur d'activité (2014 - hors branches énergie, dont raffineries)



● Consommations de bois énergie en Normandie

On distingue trois secteurs de valorisation du bois-énergie, le chauffage domestique, l'usage industriel et le chauffage collectif.

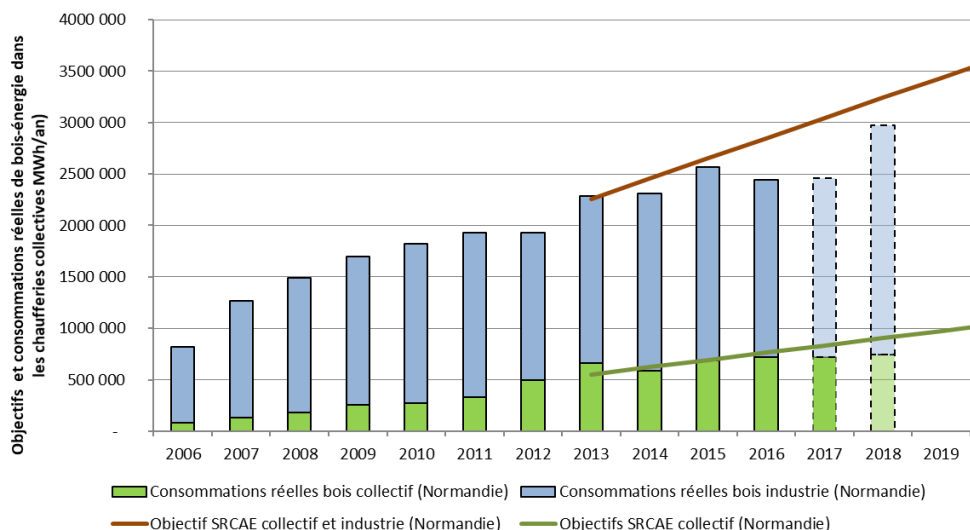
Secteur de valorisation	GWh/an
Chauffage domestique	4 460
Usage industriel	<i>électricité</i> 534
	<i>chaleur</i> 1 187
Chauffage collectif	716
Total	7 076

En 2016, le chauffage domestique représente les deux tiers des usages du bois-énergie en Normandie. Les usages industriels et collectifs connaissent une croissance importante et continue ces dix dernières années permettant ainsi de maintenir un niveau de récolte de bois relativement stable et pallier en partie le déclin de la consommation de bois d'industrie et notamment la production de la pâte à papier sur le site de Double A à Alizay (27).

Des objectifs de développement ambitieux

Les deux SRCAE normands ont défini des objectifs ambitieux de développement industriel et collectif du bois-énergie. Ces derniers sont basés sur une poursuite de la croissance que le territoire a connu entre 2012 et 2015 et correspondent à la mobilisation d'environ 400 000 à 450 000 tonnes de bois supplémentaires d'ici 2020, soit environ 20 % de la ressource disponible.

Évolutions des consommations de bois dans les chaufferies collectives et industrielles et objectifs des SRCAE en Normandie

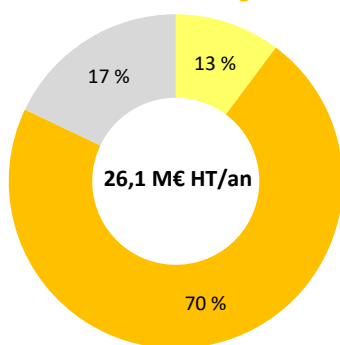


Pour espérer atteindre ces objectifs, il paraît nécessaire de poursuivre l'animation mise en place depuis 1995 en ex-Basse-Normandie et 2005 en ex-Haute-Normandie. En effet, les projets les plus accessibles ont été réalisés en premier, il faut maintenant initier les opérations plus complexes nécessitant une animation au moins égale si ce n'est renforcée.

Impact sur l'économie locale et la création d'emplois

En Normandie, les 230 chaufferies collectives recensées fin 2016 ont généré 242 millions d'euros d'investissement, dont 40 % directement reversés dans l'économie locale. Le taux d'aide publique moyen se situe à environ 35 % dont plus de 65 % apportés par l'ADEME. Les flux financiers maintenus sur le territoire s'élèvent ainsi à plus de 26 millions d'euros par an. L'effet "bras de levier" de l'aide publique est d'environ 6 € générés sur 20 ans dans l'économie locale par euro d'aides publiques versées sur la durée de vie des équipements.

Répartition des flux financiers des chaufferies bois collectives générés sur 20 ans



- Réalisation des chaufferies
- Fourniture de bois
- Exploitation technique des chaufferies



Production de bois-énergie en Normandie

La création d'emplois liés au développement de cette filière est évaluée entre 0,5 et 1,1 ETP pour 1 000 tonnes de bois. Ainsi, si les objectifs des SRCAE sont atteints, environ 900 emplois, dont 300 emplois nouveaux par rapport à la situation de 2016 seront créés sur le territoire normand d'ici 2020.